

# L'AVIRON CLUB DU BASSIN DE THAU SETE



ORGANISE « LA RÉGATE DU SAINT-CLAIR »

*4<sup>ème</sup> étape du Championnat Méditerranéen*

*Championnat de Ligue Languedoc-Roussillon*

**Samedi 08 avril 2017 après-midi**



**à la plage des « Quilles » à SETE**

**Base nautique Françoise PASCAL**



# L'AVIRON CLUB DU BASSIN DE THAU SÈTE

## AVANT-PROGRAMME

Samedi 08 avril 2017

**Plage des « Quilles » Corniche de Neuburg**  
**Base nautique Françoise PASCAL**

* Réunion d'information	12h00 précises
* Départ du 6 km Seniors - Masters F	13h30
* Départ du 6 km Seniors - Masters H	15h00
* Départ du 6 km J15 à J18 et Open	16h15
* Récompenses et vin d'honneur	18h00

### Épreuves qualifiantes : 6 km

<b>SÉNIOR FEMME</b> (+masters) FS4+ 4 rameuses avec barreur pointe ou couple FS2X 2 rameuses en couple FS1X 1 rameuse en couple	<b>SÉNIOR HOMME</b> (+masters) HS4+ 4 rameurs avec barreur pointe ou couple HS2X 2 rameurs en couple HS1X 1 rameur en couple
<b>JUNIOR FEMME</b> J18F4X+ 4 rameuses en couple avec barreur	<b>JUNIOR HOMME</b> J18H4+ 4 rameurs en couple avec barreur
<b>MIXTE</b> J18M4+ 4 avec barreur mixte - 2 hommes et 2 femmes	

### Épreuves non qualifiantes : 6 km

<b>J15 - J16 - J17 HOMME / FEMME</b> 4X+ 4 rameurs(ses) avec barreur en couple <b>J17 - J18 HOMME / FEMME</b> J17M4+ 4 avec barreur mixte - 2 hommes et 2 femmes 2X 2 rameurs(ses) en couple	<b>OPEN</b> 4x+ 2x 1x
--	--------------------------------

### RESTAURATION : Buvette sur place

## AUTRES INFORMATIONS

L'ACBT organise une épreuve longue distance le **Dimanche 09 avril 2017**.  
Épreuve nationale labellisée par la FFA sur un parcours de **36 km de 10h à 16h**.  
Traversée des canaux de Sète, parcours dans l'Étang de Thau  
Déjeuner sur la plage de Marseillan  
Traversée des parcs à huîtres et retour à la base nautique du Barrou à SETE.

Remise de récompenses à l'issue et partage du verre de l'amitié !

# L'AVIRON CLUB DU BASSIN DE THAU SÈTE

## INFORMATIONS

<b>Réunion d'information et émargement</b>	Samedi 08 avril 2017 à <b>12h00 précises</b> base Françoise PASCAL uniquement pour les équipiers référents et délégués de club. <i>Merci de respecter les horaires et l'obligation d'émarger. En cas de non respect de ces règles, des sanctions pourront être appliquées (cf code des régates Mer).</i>
<b>Organisation</b>	Philippe LEGEAY, Président – 06.67.73.46.95 Lindsay LEGEAY, Directeur de course – 06.64.46.19.83
<b>Inscriptions</b>	Engagements sur le site de la Fédération « <a href="http://avironfrance.fr">avironfrance.fr</a> » ouverture le : <b>6 mars - 08h00</b> clôture le : <b>4 avril - 09h00</b> Pour les Open : <a href="mailto:acbt34@hotmail.fr">acbt34@hotmail.fr</a>  <b>Aucun changement ou ajout ne sera pris en compte après la diffusion du programme soit le Vendredi 07 avril 15h.</b>
<b>Licences</b>	– Licences « A ou U » FFA 2017 – <b>Recommandations</b> : les barreurs doivent être confirmés, avoir 16 ans minimum et être en possession de leur certificat médical
<b>Accès à la base</b>	La Corniche de Neuburg - SETE
<b>Circulation nautique</b>	Un plan sera affiché sur place
<b>Parking pour le matériel</b>	Signalé le jour du championnat (plage des Quilles)
<b>Hébergement</b>	Voir avec l'Office de Tourisme à Sète : 04.67.74.71.71 Le Lazaret : <a href="http://www.lazaretsete.com/">http://www.lazaretsete.com/</a>
<b>Récompenses</b>	Des récompenses seront remises aux vainqueurs par catégorie
<b>Assurance</b>	Chaque association doit avoir son matériel assuré
<b>Matériel</b>	Possibilité de location par ACBT : 4X (50 €) - 2X (40€) - 1X (30€) Un chèque de réservation sera demandé pour confirmation
<b>Conformité des bateaux</b>	Les bateaux doivent être conformes au code des régates d'aviron de mer, homologués aux normes FISA. <b>Chaque bateau doit être équipé d'un bout, d'une longueur supérieure ou égale à la longueur du bateau, de gilets accessibles et d'une écope.</b>
<b>Arbitrage</b>	Régi par le code des régates 7.2 FFA (version du 14 juin 2014)
<b>Service de secours</b>	Pompiers, Hôpital et Commissariat de police alertés par courrier. Défibrillateur sur place.
<b>Nota</b>	Aucune indemnité ne sera versée. En cas de conditions météorologiques difficiles, le parcours sera adapté ou annulé.

**Présidente LLRA**  
Aude LUSETTI

**Président ACBT Sète**  
Philippe LEGEAY

validé le 08/03/2017

## PARCOURS

### PLAGE DES « QUILLES » - BASE NAUTIQUE FRANÇOISE PASCAL SETE



LES POINTS GPS SERONT COMMUNIQUES A LA RÉUNION D'INFORMATION

L'Aviron Club du Bassin de Thau remercie l'ensemble de ses partenaires :



# RENOV' BOAT

Anthony LEGEAY  
10 rue du 8 mai 1945 – 34140 MEZE  
06.28.92.30.10